

Véhicules HORS du champs du prélèvement kilométrique

CATÉGORIE	CODE DIV OU VÉHICULE NON-RÉSIDENT	DESCRIPTION	MOTIVATION
Ambulance	SC	Ambulance	Transport de personnes
Camion générateur	CV	Génératrice Non soumis si MMA-tare < 500 kg	Un véhicule avec génératrice fixe n'est pas prévu pour le transport de marchandises (les générateurs montés sur une berce ne sont pas concernés) (MMA-Tare < 500 kg).
Élévateur	CV avec/sans code carrosserie F9	Élévateur Non soumis s'il ne peut pas transporter de marchandises Non soumis si MMA - tare < 500 kg	L'élevateur est hors-champ à la condition de ne pas pouvoir transporter de marchandises.
Grue mobile	KG	Grue mobile	Véhicule-outil
Matériel agricole (moissonneuse...)	LA	Véhicule à usage agricole (excepté Unimog) Exonéré sur demande	Véhicule-outil
Mobilhome	SA - VC	Mobilhome	Transport de personnes
Oldtimer	Plaque « O » ou non-résident (30+ ans)	Camion ancêtre	La plaque « O » n'est pas imposée à un ancêtre non-résident, mais le véhicule doit répondre aux mêmes conditions (AR du 17 juin 2013). Il ne peut pas transporter de marchandises et ne pas être utilisé à des fins commerciales ou professionnelles ni pour des déplacements quotidiens comme le trajet domicile-travail. Attention : faire de la publicité est aussi une activité commerciale.
Pompe à béton sans mixeur	CV avec code carrosserie F5	Pompe à béton sans mixer	Véhicule-outil
Tracteur	TL	Tracteur seul utilisé pour l'entretien des accotements routiers	Le tracteur roule toujours sans remorque et est équipé pour l'entretien des accotements. Il est alors considéré comme un véhicule-outil.
Tracteur	TL	Tracteur avec roulotte	Ni le tracteur, ni la roulotte, ne sont conçus ou utilisés pour transporter des marchandises.
Véhicule forain	TR	Véhicule « tractant » forain tirant une roulotte	Véhicule tracteur tirant une roulotte et reconnaissable par un logo comme véhicule forain.
Véhicule-école	TL	Tracteur-école (Voir camion-école)	La double conduite n'est pas possible dans un tracteur, elle n'est dès lors pas exigée.
Véhicule-école	CV - TR	Camion-école	Le camion-école doit : - être muni de doubles commandes dans la cabine - ne pas transporter des marchandises (sauf éventuellement des dispositifs d'écolage, comme des blocs de béton) - être reconnaissables extérieurement par l'inscription « auto-école » sur la cabine - être immatriculé au nom d'une école de conduite ou du Fonds Social Transport et de la Logistique.
Véhicules de chantier	MT	Bulldozer, excavatrice, tombereau	Véhicule-outil

Véhicules SOUMIS au champs du prélèvement kilométrique

CATÉGORIE	CODE DIV OU VÉHICULE NON-RÉSIDENT	DESCRIPTION	MOTIVATION
Absorbeur de choc	CV	Camion absorbeur de choc	Véhicule avec capacité de transport de marchandises. Les absorbeurs de chocs non soumis doivent être dépourvus de capacité de transport de marchandises (code TR + absorbeur de chocs).
Camion de transport de chevaux	CV ou Plaque « O » ou non-résident (30+ ans)	Transport de chevaux	Les chevaux sont une marchandise (au sens large), comme tout autre animal, même aux fins de loisirs. Le fait que le camion soit ou non un oldtimer ou un autre véhicule de catégorie N est irrelevant.
Camion destiné au transport d'un véhicule-outil	CV	Transport d'un véhicule-outil Véhicule prévu pour le transport de marchandises.	En outre, véhicule-outil = marchandise.
Camion-grue	CV	Camion-grue	Catégorie N3, code CV (camion)
Dépanneuse	DT	Dépanneuse avec ou sans flèche ou plateau	La dépanneuse est soumise mais pas le poids lourd tracté.
Épandeuse	CV	Camion épandeur de sel	L'usage de la marchandise transportée (ici: l'épandage) n'entre pas en ligne de compte.
Hummer, Dodge, Pick-up,...	CV	Immatriculé comme camion en catégorie N2	La masse excède 3,5+ tonnes.
Unimog	LA ou Non-résident	Unimog immatriculé comme « véhicule agricole » ou « sylvicole »	Un Unimog n'est pas un véhicule de type agricole mais un camion tout terrain à usage universel.
Véhicules avec une plaque « marchand » ou « professionnel »	CV	Véhicule d'essai avec une plaque « V » ou « Z »	Plaque destinée à un véhicule pour un usage professionnel où le transport de marchandise est autorisé.